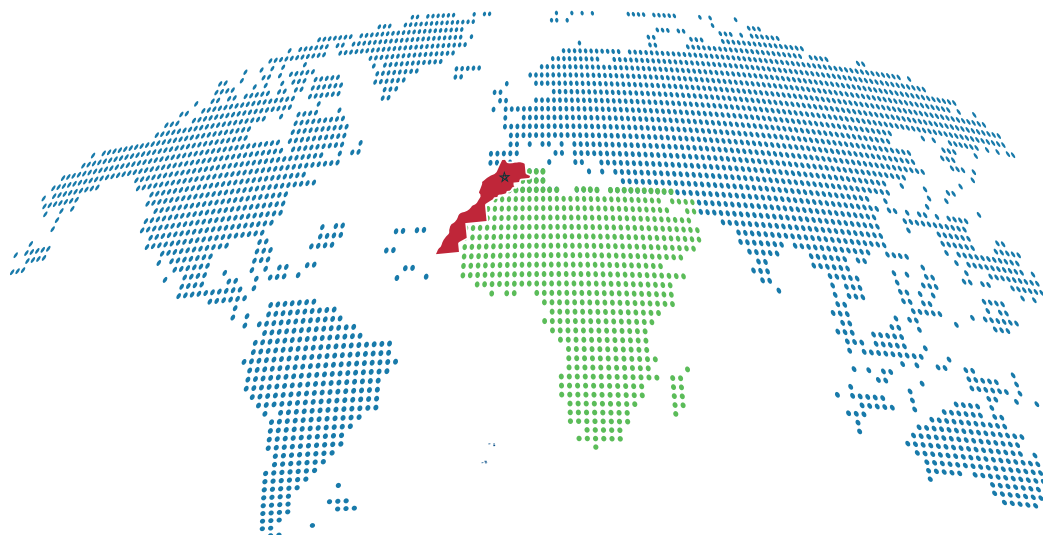


Dossier de Sponsoring



- **Laboratoires Pharmaceutiques**



- **Compagnies d'assurances maladies**



- **Sociétés de matériel**



- **Établissements de formation et universités**



- **Concessionnaires automobiles**



- **Banques et institutions financières**



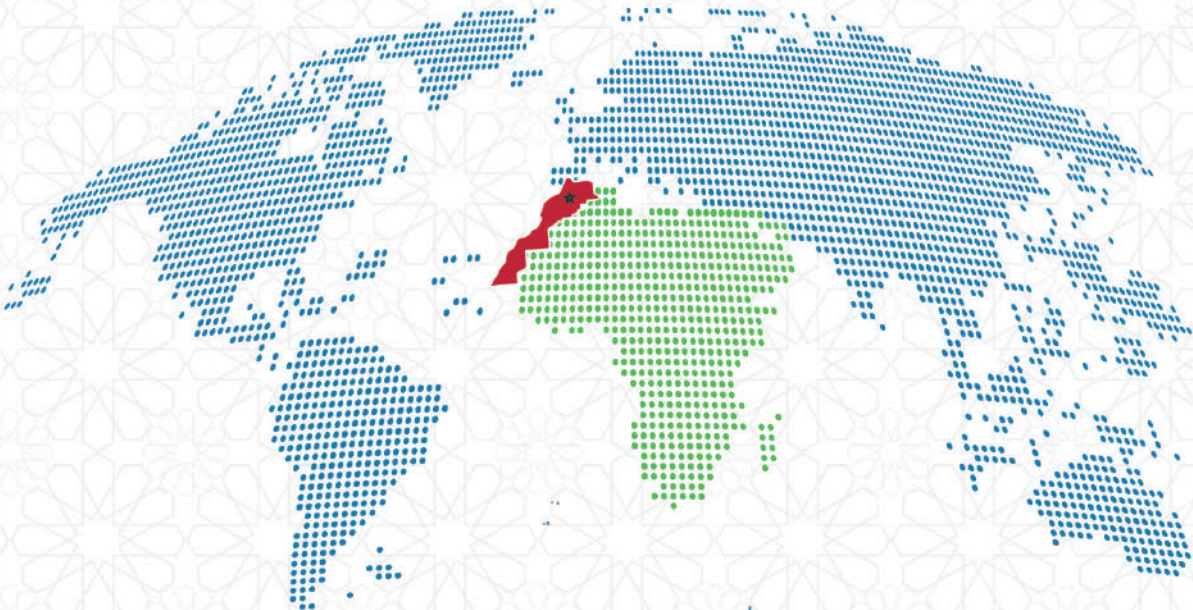
Salon International de Médecine Générale Pratique

المعرض الدولي للطب العام

15^e édition
25^{es} Journées
Nationales



nuthex
NUTRITION & HEALTH EXHIBITION
Edition de Pré-Lancement



Du 10 au 13 Juin 2026
Palais des congrès Mansour Eddahbi
Marrakech, Maroc

Dossier de Sponsoring

15^e Édition du salon international
de médecine générale pratique
jumelé avec l'édition de
prélancement de NUTHEX

Application mobile :

Un outil indispensable pour réussir votre congrès ”

BIENTÔT DISPONIBLE

L'application mobile est un outil essentiel pour assurer le bon déroulement du congrès . Elle constitue un moyen incontournable pour rester informé des dernières actualités.

Elle met à votre disposition toutes les informations clés : dates, horaires, lieu, mot du président, membres du bureau, programme, sponsoring, e-posters, vote, revue, informations pratiques, replays, etc. Même si un site dédié est disponible pour votre événement, l'application mobile vous permet d'accéder rapidement aux informations essentielles dès son lancement.

Elle vous aide également à organiser votre planning en repérant les conférences incontournables, les ateliers pertinents, vos thématiques préférées et en participant aux séances interactives du programme.



Sommaire

01

Présentation de l'Amecho

Association Marocaine des
Echographistes et Omnipraticiens

02

Mot de président

03

Membre du bureau de l'AMECHO

04

Prévisions du Congrès 2026

De l'Association Marocaine des Echographistes
et Omnipraticiens & Nutrition & Health Exhibition

05

Sponsoring

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

06

Réservation du Stand

De l'Association Marocaine des
Echographistes et Omnipraticiens

07

Inscription et Réservation hôtelière

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

08

Programme

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

09

Termes et conditions générales pour les exposants

10

Lieu du Congrès

De l'Association Marocaine des
Echographistes et Omnipraticiens



Présentation de l'AMECHO

Association Marocaine des Echographistes
et Omnipraticiens

Une référence nationale en formation médicale continue

Créée en janvier 2001 par le Pr Mohamed Ksiyer et une équipe de jeunes médecins passionnés, l'AMECHO s'est donnée pour mission d'assurer une formation échographique continue de haut niveau pour les médecins non radiologues.

Une mission au service de la médecine marocaine

Contrairement à d'autres pays, l'échographie est devenue au Maroc un outil incontournable pour les praticiens du secteur privé : près de 90 % des médecins généralistes en sont équipés. L'AMECHO répond à un besoin concret : permettre à ces professionnels de maîtriser l'utilisation de l'échographe, d'en garantir la fiabilité diagnostique, et de s'adapter aux évolutions technologiques de ce domaine en constante progression.

Au-delà de la simple formation technique, l'association œuvre à une amélioration continue de la qualité des soins et à une diffusion de bonnes pratiques médicales à travers tout le territoire.

De la formation à l'innovation médicale

Initialement centrée sur des ateliers pratiques d'échographie et les masters class l'AMECHO a su élargir son champ d'action.

Face à la forte demande en formation médicale continue, l'association prévoit en 2026 :

- Des journées de formation .
- Des Master Class par pathologie .

Ces rencontres sont devenues de véritables espaces d'échange, de partage de savoir et de mise à jour scientifique, rassemblant des centaines de praticiens chaque mois.

Pourquoi devenir partenaire de l'AMECHO ?

Soutenir l'AMECHO, c'est associer votre image à l'excellence médicale et à l'innovation scientifique. En rejoignant nos partenaires, vous bénéficiez de :

- Une visibilité ciblée auprès de la communauté médicale (médecins généralistes, spécialistes, établissements de santé).
- Une présence forte lors de nos formations et événements.
- Une reconnaissance institutionnelle en tant qu'acteur engagé dans la promotion de la santé et la formation continue au Maroc.

Mot de Président



Chers (ères) amis (ies) , Chères consoeurs, Chers confrères,

C'est avec un immense plaisir et un enthousiasme renouvelé que je m'adresse à vous à l'occasion de la 15^e édition du Salon international de l'AMECHO.

Fidèle à sa vocation, ce rendez-vous annuel s'annonce une fois encore comme un moment fort de partage, d'échanges enrichissants et de convivialité, valeurs qui unissent notre grande communauté médicale.

Depuis plus de 23 ans, l'Association Marocaine des Échographistes (AMECHO) s'engage activement dans le développement de la formation médicale continue et l'amélioration des pratiques médicales au Maroc. Au fil des années, notre Salon a su s'imposer comme un événement incontournable, réunissant des acteurs nationaux et internationaux autour d'une vision commune : le progrès médical au service du patient.

Cette édition se distingue par une approche pédagogique innovante, intégrant des masterclasses, des ateliers et des sessions interactives, visant à favoriser un apprentissage concret et participatif. De plus, elle sera marquée par son jumelage avec le pré-lancement du Salon international de nutrition "nuthex".

Au nom du Comité d'organisation, je souhaite exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des contributeurs de ce succès : aux conférenciers pour la richesse de leur expertise et leur générosité, aux médecins pour leur engagement et leur fidélité, ainsi qu'à nos partenaires pour leur soutien constant et précieux.

Je vous souhaite un Salon fructueux, riche en apprentissages et en rencontres.

Abdellatif ACHIBET
Président de l'AMECHO





Abdellatif ACHIBET

Président

Membres du Bureau



Omar Mekouar
1^{er} Vice-Président



Abdeslam Ridah
2^{ème} Vice-Président



Abdelilah El AZRAK
3^{ème} Vice-Président



Driss Rochd
4^{ème} Vice-Président



Nadia Boukhouima
Secrétaire Générale



Saloi Sibai
SG Adjointe



Abderrahim Lachhab
Trésorier



Fatiha Raji
Trésorière Adjointe



DU 11 AU 13 JUIN 2026

au Palais des Congrès Mansour
Eddahbi à Marrakech

Pour un congrès unique et enrichissant

Ne manquez pas les dernières actualités du congrès
Rendez-vous sur nos site web

www.amecho.ma





Prévisions du Congrès 2026

De l'Association Marocaine des Echographistes
et Omnipraticiens & Nutrition & Health Exhibition



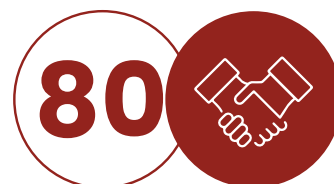
Conférenciers

Contribuant à la réussite de
cet événement



Participants

Nationaux et Internationaux



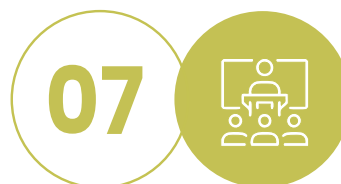
Partenaires

Laboratoires, Sociétés de
matériel médical, Associations
et autres



Plénières

Présentées par des éminents
speakers Nationaux
et Internationaux



Master Class

Présentées par des éminents
speakers Nationaux
et Internationaux



Workshops

Echographie



Workshops

Toutes les spécialités
médicales



Symposiums

Sponsorisés par nos
partenaires



Sim Space



Ensemble, faisons de la médecine
générale pratique et de la nutrition
un levier stratégique pour la santé
de demain.

Devenez partenaire de l'excellence médicale !

.....

Cela vous offre l'opportunité de valoriser votre marque, d'accroître votre visibilité.
D'améliorer votre networking et d'élargir votre réseau de contacts. D'atteindre de nouveaux
prospects et de renforcer vos liens avec votre cible en rencontrant des médecins
de diverses spécialités.





Les laboratoires pharmaceutiques

Lancez vos produits et développez votre réseau :

Exposer lors d'un congrès médical est une opportunité stratégique pour mettre en avant vos nouvelles solutions thérapeutiques. Organisez des symposiums , des ateliers ou des sessions interactives pour dynamiser l'engagement et renforcer vos ventes .

C'est un moment clé pour établir des partenariats, échanger avec des leaders du secteur et booster votre réseau de manière significative .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Mise en avant stratégique de vos produits et innovations .
- ✓ Organisation de symposiums scientifiques et sessions éducatives .
- ✓ Accès direct aux leaders d'opinion et praticiens de terrain .
- ✓ Renforcement de l'adhésion médicale à vos solutions .
- ✓ Développement de partenariats institutionnels et scientifiques .



Devenez partenaire scientifique
de l'édition 2026 !





Les sociétés de matériel médical

Accélérez votre visibilité, vos démonstrations et vos ventes :

Participer à la 15^{ème} édition du Salon International de la Médecine Générale Pratique, jumelée au pré-lancement de NUTHEX, représente une opportunité stratégique majeure pour les sociétés de matériel médical souhaitant renforcer leur positionnement sur le marché médical marocain et africain .

Ce rendez-vous international réunit des médecins généralistes, spécialistes, décideurs hospitaliers, cliniques privées et institutions de santé, tous à la recherche de solutions innovantes et concrètes pour améliorer leur pratique quotidienne .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Visibilité ciblée auprès de milliers de professionnels de santé qualifiés .
- ✓ Démonstration en conditions réelles de vos équipements (échographie, diagnostic, monitoring, dispositifs médicaux, etc).
- ✓ Interaction directe avec les prescripteurs et utilisateurs finaux .
- ✓ Génération de leads qualifiés et opportunités commerciales immédiates .
- ✓ Renforcement de votre crédibilité en associant votre marque à un événement scientifique de référence .



Réservez votre stand et maximisez vos ventes !





Banques et institutions financières

Positionnez vos solutions financières au cœur de l'économie de la santé :

La 15^{ème} édition du Salon International de la Médecine Générale Pratique , jumelée au pré-lancement de NUTHEX, vous offre une visibilité stratégique pour valoriser vos offres de crédits professionnels , leasing d'équipements médicaux, financement de cabinets , solutions de gestion financière et produits dédiés à l'entrepreneuriat santé .

Rencontrez médecins, cliniques, établissements de santé et porteurs de projets à la recherche de solutions de financement, d'investissement et d'accompagnement . Le salon vous offre une visibilité stratégique pour promouvoir vos offres dédiées au secteur médical et à l'entrepreneuriat santé .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Développer votre portefeuille clients dans un secteur en forte croissance .
- ✓ Positionner votre banque comme un partenaire clé du monde médical .
- ✓ Créer des relations de confiance durables avec des décideurs et prescripteurs .
- ✓ Renforcer votre image institutionnelle à travers un événement scientifique de référence .



**Devenez partenaire financier
de l'événement maintenant !**





Les compagnies d'assurance publiques et privées

Positionnez vos offres au plus près des acteurs de santé :

La participation à la 15^{ème} édition du Salon International de la Médecine Générale Pratique permet aux compagnies d'assurance de renforcer leur présence stratégique auprès des acteurs clés du secteur médical .

Ce salon constitue une occasion unique pour présenter des solutions d'assurance adaptées aux besoins réels des professionnels de santé et des établissements .

Rencontrez médecins, cliniques et établissements de santé à la recherche de solutions d'assurance adaptées. Valorisez vos offres et développez des partenariats durables dans un cadre professionnel et crédible .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Rencontres directes avec médecins, cliniques et établissements de santé .
- ✓ Valorisation de vos produits d'assurance santé et prévoyance .
- ✓ Identification de nouveaux partenaires et prescripteurs .
- ✓ Amélioration de votre image en tant qu'acteur engagé dans la santé .
- ✓ Développement de nouvelles opportunités commerciales B2B .



**Exposez vos solutions
dès maintenant !**





Établissements de formation et universités

Attirez talents, professionnels et collaborations académiques :

La 15^{ème} édition du Salon International de la Médecine Générale Pratique , combinée au pré-lancement de NUTHEX, offre une plateforme exceptionnelle pour les universités, facultés et organismes de formation .

Promouvez vos formations , diplômes et programmes auprès d'un public médical qualifié .

Développez des collaborations académiques et renforcez votre rayonnement scientifique .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Promotion de vos formations, diplômes et programmes spécialisés .
- ✓ Attraction d'étudiants, médecins et professionnels en formation continue .
- ✓ Renforcement de vos partenariats académiques et hospitaliers .
- ✓ Valorisation de la recherche et de l'innovation pédagogique .
- ✓ Rayonnement international de votre institution .



Présentez vos formations au cœur du salon en cliquant ici





Les établissements de santé

Développez des collaborations et renforcez votre rayonnement :

Participer à ce rendez-vous scientifique majeur permet aux hôpitaux , cliniques et centres médicaux de valoriser leur expertise, partager leurs bonnes pratiques et tisser des liens solides avec l'écosystème médical national et international .

Présentez votre expertise, échangez avec des experts nationaux et internationaux et positionnez votre établissement comme un acteur de référence dans l'écosystème de la santé .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Visibilité institutionnelle auprès d'un public médical qualifié .
- ✓ Opportunités de partenariats médicaux et scientifiques .
- ✓ Échanges avec des experts nationaux et internationaux .
- ✓ Positionnement comme acteur de référence dans votre spécialité .
- ✓ Contribution à l'évolution des pratiques médicales .



Rejoignez l'événement et valorisez votre établissement !





Concessionnaires automobiles

Associez votre marque à l'excellence et à la mobilité des professionnels de santé :

La 15ème édition du Salon International de la Médecine Générale Pratique , jumelée au pré-lancement de NUTHEX, réunit des milliers de médecins , dirigeants de cliniques, responsables d'établissements de santé et décideurs à fort pouvoir d'achat, à la recherche de solutions de mobilité fiables, innovantes et adaptées à leur quotidien professionnel .

En tant que maison automobile partenaire, vous bénéficiez d'un cadre idéal pour exposer vos véhicules, valoriser vos offres dédiées aux professionnels de santé (leasing, financement, flotte, véhicules hybrides ou électriques) et créer une relation directe avec une cible premium .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Renforcer la notoriété et le positionnement premium de votre marque .
- ✓ Présenter vos nouveaux modèles dans un contexte valorisant .
- ✓ Générer des leads qualifiés et opportunités commerciales concrètes .
- ✓ Développer des partenariats durables avec les acteurs du secteur santé .
- ✓ Associer votre image à un événement scientifique et institutionnel de référence .



**Devenez partenaire automobile
de la 15ème édition !**





Immobiliers & investissements

Investissez au cœur d'un secteur stable, rentable et en pleine croissance durables :

La 15 ème édition du Salon International de la Médecine Générale Pratique , jumelée au pré-lancement de NUTHEX, rassemble une audience qualifiée composée de médecins, dirigeants de cliniques, professionnels de santé , investisseurs et entrepreneurs à fort potentiel d'investissement .

Votre présence vous permet de présenter des opportunités immobilières stratégiques (cabinets médicaux, centres de santé, cliniques, résidences professionnelles, bureaux, projets mixtes) et des solutions d'investissement sécurisées, adaptées aux besoins spécifiques du secteur médical .

Pourquoi sponsoriser ?

- ✓ Accès direct à des investisseurs et acquéreurs à forte solvabilité .
- ✓ Valorisation de vos projets immobiliers dans un cadre professionnel et crédible .
- ✓ Génération de leads qualifiés et décisions d'investissement rapides .
- ✓ Positionnement en tant qu'acteur clé de l'immobilier santé .
- ✓ Renforcement de votre image auprès d'une cible premium et décisionnaire .



**Connectez-vous aux investisseurs
du secteur santé**



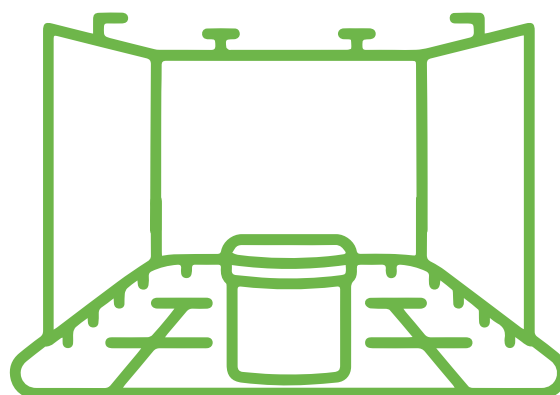


Frais de sponsoring

Au 15^e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1^{ère} édition de NUTHEX

Désignation							
Participation		Catégorie			Espace nu	Espace équipé	Remarques
Sponsors Silver (Stands)	 Zone R	25,5 m ²	Stand	Voir le plan	80 000 MAD	Consultez l'agence Beyond Equipment www.beyondequipment.ma	- Les termes et conditions générales (page 20,21,22 et 23)doivent être lus, signés et cachetés. - Les bons de commandes doivent être envoyés pour toute confirmation ferme. - Les agences de construction de stands doivent recevoir les termes et conditions générales de l'exposition, les signer et cacheter au moins 10 jours avant l'événement.
		24 m ²	Stand	6m x 4m	80 000 MAD		
		18 m ²	Stand	6m x 3m	70 000 MAD		
		15 m ²	Stand	5m x 3m	60 000 MAD		
		12 m ²	Stand	4m x 3m	55 000 MAD		
		9 m ²	Stand	3m x 3m	50 000 MAD		
		6 m ²	Stand	3m x 2m	40 000 MAD		
	 Zone P	21 m ²	Stand	Voir le plan	45 000 MAD		
		18 m ²	Stand	Voir le plan	45 000 MAD		
		15 m ²	Stand	5m x 3m	50 000 MAD		
		9 m ²	Stand	3m x 3m	40 000 MAD		
	 Zone G	16 m ²	Stand	Voir le plan	40 000 MAD		
		15 m ²	Stand	5m x 3m	40 000 MAD		
		14 m ²	Stand	Voir le plan	35 000 MAD		
		6 m ²	Stand	3m x 2m	30 000 MAD		

Réservez
votre stand
et profitez
de nos offres
exclusives!



Consulter la page de Beyond Equipment



Plan d'exposition

Au 15^e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1^{ère} édition de NUTHEX

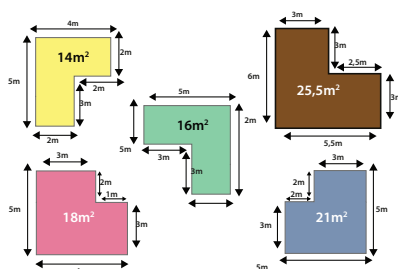
Espace d'exposition : Niveau 0



Légende

Stands 24m²
(6m*4m)
Stands 18m²
(6m*3m)
Stands 15m²
(5m*3m)
Stands 12m²
(4m*3m)

Stands 9m²
(3m*3m)
Stands 6m²
(3m*2m)



NB :

- Le plan pourrait subir des modifications selon les besoins de nos partenaires
- Merci de consulter les termes et conditions en annexe

Notes Importantes

- La réservation d'un espace doit être faite sur notre plateforme .
- Aucun espace ne sera confirmé qu'après réception du bon de commande .
- Les termes et conditions générales doivent être signés et cachetés par le sponsor ou l'agence responsable du stand .

Découvrez les tarifs disponibles sur la page suivante.



Symposium et ateliers

Au 15^e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1^{ère} édition de NUTHEX

Symposium 	Plage Horaire		Heure	N° Symposium	Tarifs en MAD
	Jeudi	Après-Midi	Après midi	Symposium 1	60 000
	Vendredi	Matinée	Avant pause café	Symposium 2	80 000
			Après pause café	Symposium 3	80 000
		Après-Midi	Avant pause café	Symposium 4	80 000
			Après pause café	Symposium 5	80 000
	Samedi	Matinée	Avant pause café	Symposium 6	90 000
			Après pause café	Symposium 7	90 000
		Après-Midi	Avant pause café	Symposium 8	70 000
			Après pause café	Symposium 9	60 000

- Les plages horaires pourrait subir de légères modifications si besoin .

Désignation		Tarifs en MAD
Atelier 	Atelier de 60 à 90 min	30 000
	Atelier de 60 à 90 min - Logo sur le totem devant la salle de séance - Logo devant le titre d'atelier sur le programme - Salle équipée avec audiovisuel - Enregistrement	40 000





Standards de constructions

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

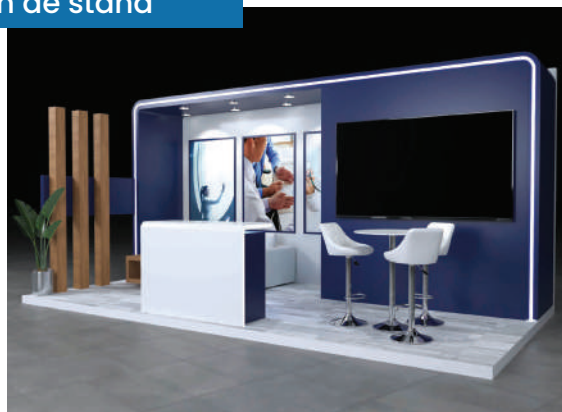
Métrage	Hauteur	Profondeur	Longueur	N° du gabarit
9m ² à 12m ²	2,5 m	3m	3m	N°1
15m ² à 18m ²	2,5 m	5m	3m	N°2
15m ² à 18m ² / 21m ² à 25m ²	2,5 m	5m	4m	N°3
21m ² à 25m ²	2,5 m	6m	4m	N°4
30m ² et plus	2,5 m	7m	4m	N°5

NB • Il est impératif de respecter les caractéristiques indiquées dans le tableau ci-dessus

Maquette 1 : stands de 9m² à 12m²



Proposition de stand





Standards de constructions

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

Maquette 2 : stands de 15m² à 18m²

Gabarit N° 2



Proposition de stand





Standards de constructions

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

Maquette 3 : stands de 15m² à 18m² / de 21m² à 25m²

Gabarit N° 3



Proposition de stand

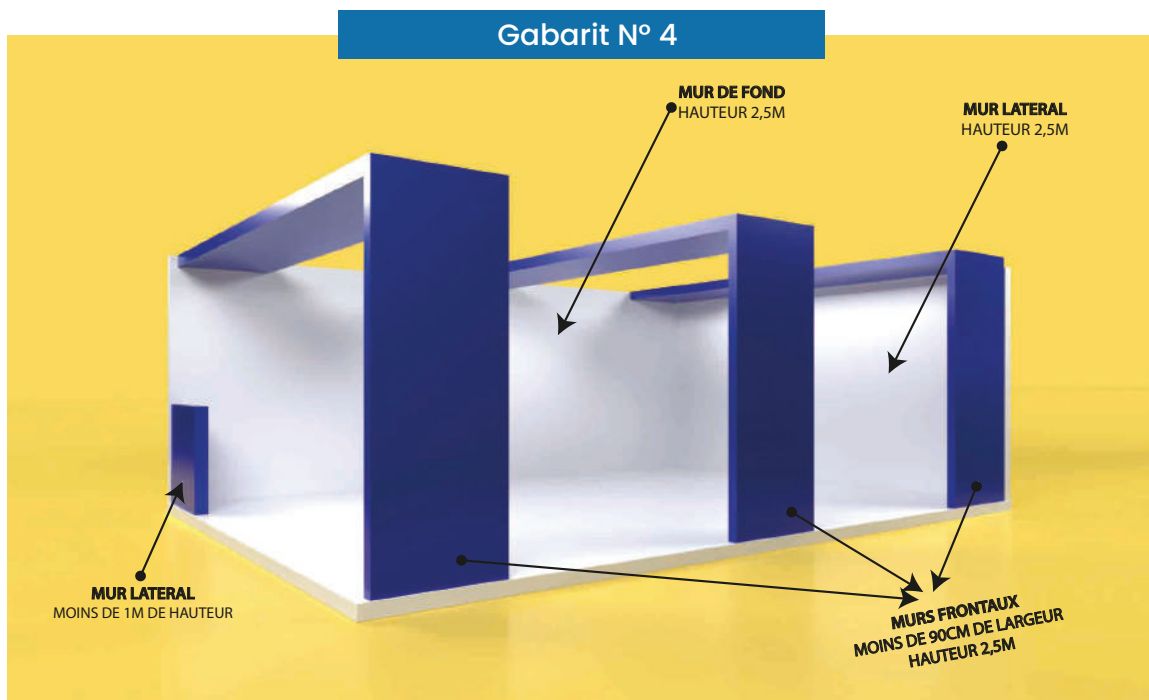




Standards de constructions

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

Maquette 4 : stands de 21m² à 25m²



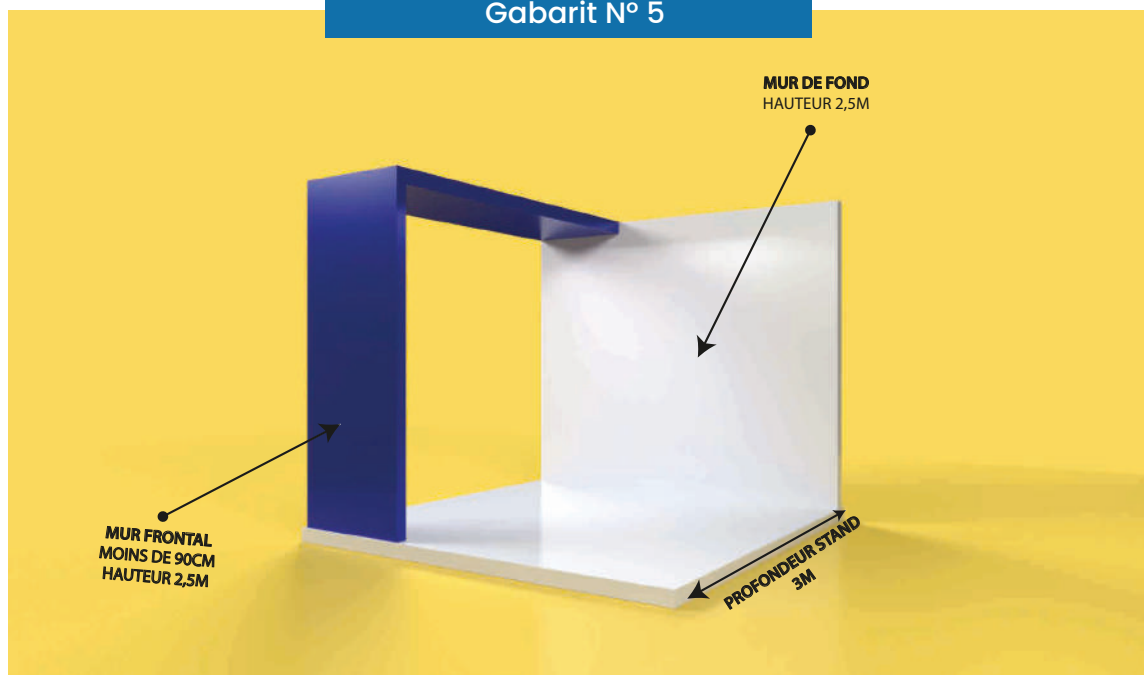


Standards de constructions

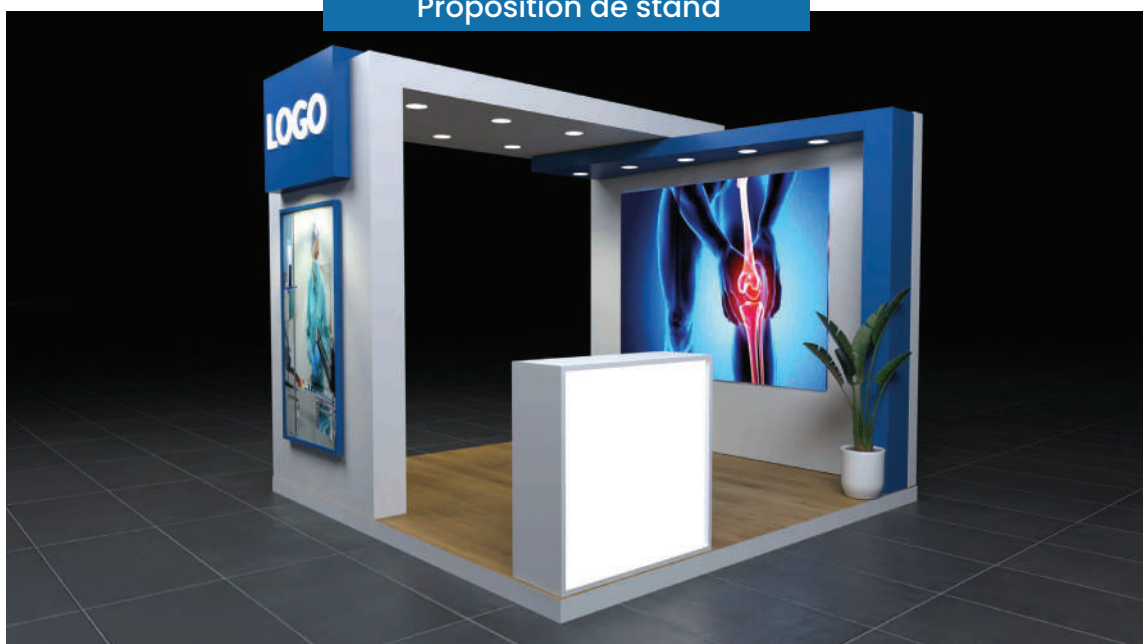
Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

Maquette 5 : stands de 9m² à 12m²

Gabarit N° 5



Proposition de stand

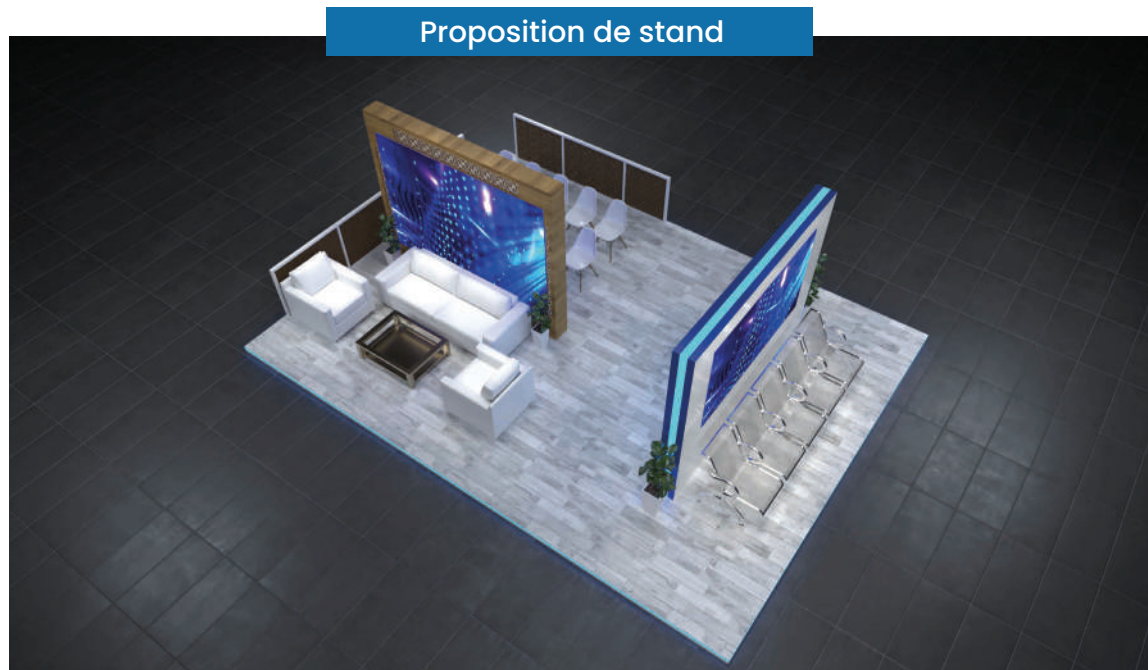




Standards de constructions

Au 15e Salon International de Médecine Générale
Pratique Jumelé avec la 1ère édition de NUTHEX

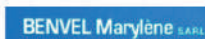
Maquette 6 : stands de 30m² et plus





Nos Sponsors Fidèles

Du 15^e Salon International de Médecine
Générale Pratique





Chaque stand, une histoire.
Chaque rencontre, une opportunité.

Exposez votre expertise !



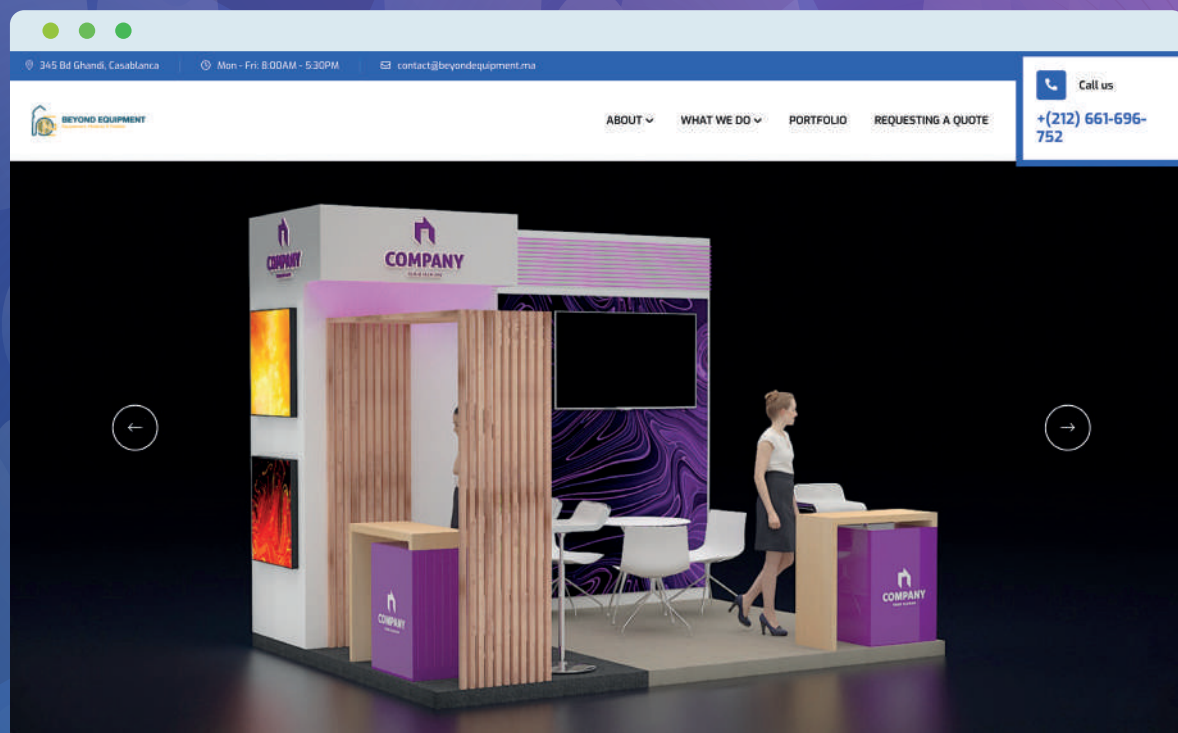


Beyond Equipment

Beyond International Group

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

WWW.BEYONDEQUIPMENT.MA



Beyond International Group

Annonce le lancement de sa propre usine dédiée à la fabrication de stands institutionnels, avec un budget adapté à vos besoins.

Dans une perspective :

- D'augmenter votre visibilité lors des événements professionnels.
- D'assurer une exposition ergonomique, vous permettant de travailler dans les meilleures conditions possibles.
- De Simplifier toute la logistique liée au transport, au Set up, à l'animation et au démontage...
- De Prévenir les éventuels imprévus lors des événements.

Notre équipe expérimentée est à votre disposition pour vous accompagner à chaque étape de la création de votre stand : depuis la conception avec nos maquettistes et artistes 3D, la réalisation avec nos ébénistes, la finition avec nos peintres et éclairagistes, jusqu'au branding et à l'animation avec notre équipe marketing.



Rendez-nous visite dans notre usine et découvrez notre savoir-faire sur place!

Adresse : Lot ataoufiq, rue bnou koutia - Q.I Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca 20589.

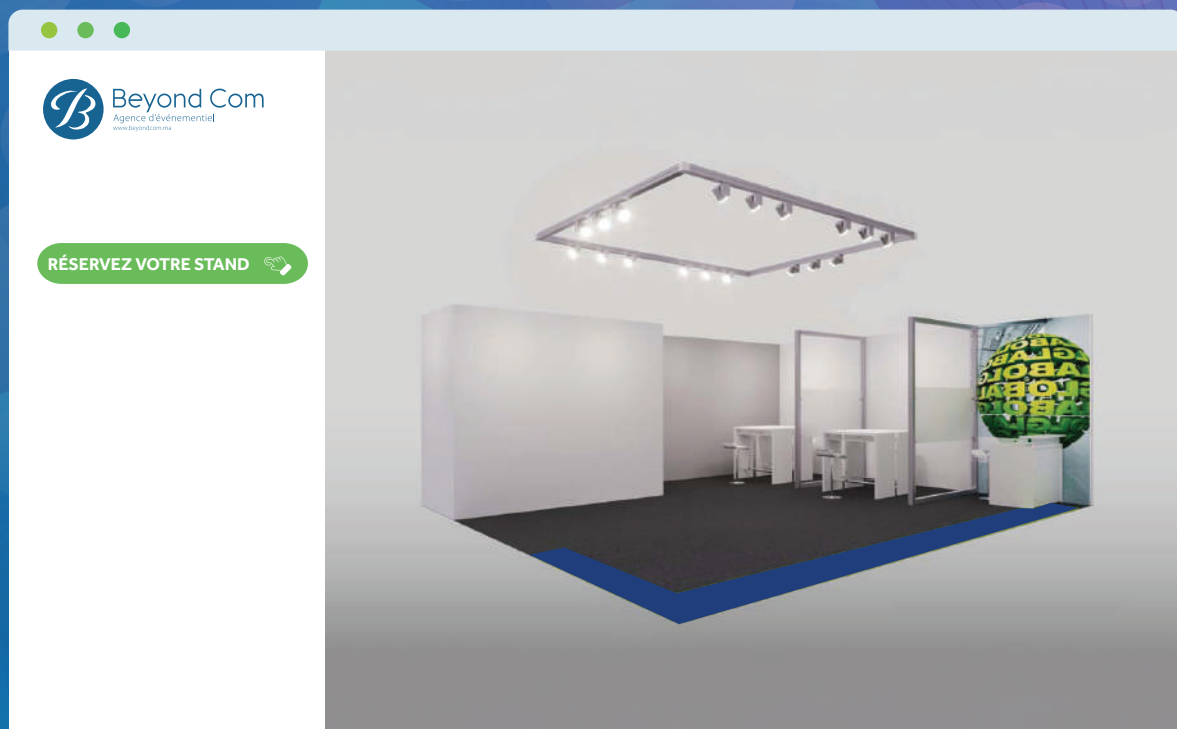


Plateforme de réservation des stands

Au 15^e Salon International de Médecine Générale Pratique
Jumelé avec la 1^{ère} édition de NUTHEX

PLATEFORME DE RESERVATION DES STANDS

BIENTÔT DISPONIBLE



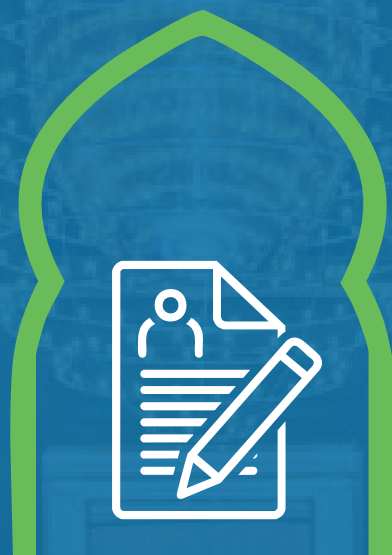
- Pour toute prestation en sus , merci de consulter l'agence Beyond Com.
- Le choix du stand doit être confirmé sur la plateforme de réservation des stands.
- Le plan des stands à consulter sur la page 14 .
- Pour accéder à la plateforme du congrès : Veuillez cliquer sur le lien ou scanner le code QR.

Contactez-nous!

Mobile : +212 661 909 865

E-mail : beyondcom.3c@gmail.com

www.amecho.ma / www.beyondcom.ma



Inscription et Réservation hôtelière

Ne ratez jamais cette opportunité professionnelle





Inscription et Hébergement

Au 15^e Salon International de Médecine Générale Pratique Jumelé
avec la 1^{ère} édition de NUTHEX

Nous vous offrons une sélection exclusive des meilleurs hôtels à Marrakech



			Pack I Inscription au congrès Sans repas	Pack II Inscription au congrès	Pack III Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre single	Pack IV Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre double	Pack V Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre twin (2 médecins)
Hôtel Movenpick	Early Registration	Jusqu'au 30 Avril	2200 Dhs	3800 Dhs	10 900 Dhs	13 000 Dhs	14 000 Dhs
	Regular Registration	Du 01 Mai Au 31 Mai	2700 Dhs	4300 Dhs	11 400 Dhs	13 500 Dhs	14 500 Dhs
	Late Registration	Du 01 Juin On Site	3200 Dhs	4800 Dhs	11 900 Dhs	14 000 Dhs	15 000 Dhs
			Pack I Inscription au congrès Sans repas	Pack II Inscription au congrès	Pack III Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre single	Pack IV Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre double	Pack V Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre twin (2 médecins)
Hôtel Savoy	Early Registration	Jusqu'au 30 Avril	2200 Dhs	3800 Dhs	9100 Dhs	11 300Dhs	12 500 Dhs
	Regular Registration	Du 01 Mai Au 31 Mai	2700 Dhs	4300 Dhs	9600 Dhs	11 800 Dhs	13 000 Dhs
	Late Registration	Du 01 Juin On Site	3200 Dhs	4800 Dhs	10100 Dhs	12 300 Dhs	13 500 Dhs
			Pack I Inscription au congrès Sans repas	Pack II Inscription au congrès	Pack III Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre single	Pack IV Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre double	PackIV Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre twin (2 médecins)
Hôtel Mogador Menara	Early Registration	Jusqu'au 30 Avril	2200 Dhs	3800 Dhs	7900 Dhs	9700 Dhs	11 500 Dhs
	Regular Registration	Du 01 Mai Au 31 Mai	2700 Dhs	4300 Dhs	8400 Dhs	10200 Dhs	12 000 Dhs
	Late Registration	Du 01 Juin On Site	3200 Dhs	4800 Dhs	8900 Dhs	10 700 Dhs	12 500 Dhs

- **L'inscription au congrès inclut :** La documentation de l'événement, l'accès aux conférences, aux ateliers, à deux masters class, à l'exposition, aux repas du congrès et aux pauses cafés.



Retrouvez les détails des packs
sur la page suivante



Inscription et Hébergement

Au 15^e Salon International de Médecine Générale Pratique
Jumelé avec la 1^{ère} édition de NUTEX

Détails des prestations

Prestation			Pack I Inscription Sans Repas	Pack II Inscription au congrès	Pack III Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre single	Pack IV Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre double	Pack V Inscription au congrès + 3 nuitées en chambre twin (2 médecins)
Hébergement	Jeu 11 juin	•Chambre single en BB			✓		
		•Chambre double en BB				✓	✓
	Vend 12 juin	•Chambre single en BB			✓		
		•Chambre double en BB				✓	✓
	Sam 13 juin	•Chambre single en BB			✓		
		•Chambre double en BB				✓	✓
Pauses cafés	Vendredi 12 juin	•Matin	✓	✓	✓	✓	✓ ✓
		•Après midi	✓	✓	✓	✓	✓ ✓
	Samedi 13 juin	•Matin	✓	✓	✓	✓	✓ ✓
		•Après midi	✓	✓	✓	✓	✓ ✓
	Vendredi 12 juin	•Déjeuner		✓	✓	✓ ✓	✓ ✓
		•Dîner			✓	✓ ✓	✓ ✓
Repas	Samedi 13 juin	•Déjeuner		✓	✓	✓ ✓	✓ ✓
		•Dîner			✓	✓ ✓	✓ ✓

- Le tableau ci-dessus vous détaille toutes les prestations incluses dans les packages.
- La présentation du badge est obligatoire pour accéder au restaurant, à l'exposition et aux salles de conférences.
- Les badges sont personnalisés et ne doivent, en aucun cas, être donnés à d'autres personnes.



Inscription et Réservation hôtelière

Au 15^e Salon International de Médecine Générale Pratique
Jumelé avec la 1^{ère} édition de NUTHEX

PLATEFORME D'INSCRIPTION

BIENTÔT DISPONIBLE



Bénéficiez de 10% Réduction

Avant la date limite



- L'inscription et l'hébergement doivent être faits sur notre plateforme.
- Prière de consulter notre podcast explicatif de notre plateforme.
- Nos départements Marketing et IT seront à votre disposition pour vous accompagner si besoin est.



Programme

15^e Salon international de
médecine générale pratique
jumelé avec l'édition de NUTHEX



Programme

Rendez-vous aux **master class** innovantes,
animées par des experts reconnus, alliant
expérience et vision d'avenir :



Master class : Thyroïde dans tous ses états 4h30



Master class : Infertilité



Master class : Médecine du sport



Master Class : Diabète de type 2



Master Class : Nutrition

Master class 1 : Thyroïde dans tous ses états 4h30

THÈMES	PROGRAMME	DURÉE	CONFERENCIERS
THYROÏDE	Echo anatomie de la thyroïde normale (Live)	6h	Abdellatif ACHIBET
	Nodule thyroïdien: comment scorer (Cas cliniques)		
	Les dysthyroïdies: apport de l'écho-doppler (live et cas cliniques)		
	Quiz d'évaluation		

Master class 2 : Infertilité

THÈMES	PROGRAMME	DURÉE	CONFERENCIERS
Introduction à l'Infertilité et Bases de l'Échographie Gynécologique	- Conduite de la 1ère consultation en infertilité du couple : le 1er rendez-vous. Bilan de première intention . - Comment je fais l'échographie pelvienne dans un contexte d'infertilité : technique et objectifs . - Check-up fertilité en une journée . - Atelier pratique : Utilisation des appareils d'échographie : réglages et manipulation sur volontaires .	8 Sessions (8 heures au total).	Abdellatif ACHIBET Omar MEKOUAR
	- Obésité et fertilité . - Thyroïde et fertilité . - Causes centrales hypothalamo-hypophysaires chez l'homme et la femme - Anomalies féminines à rechercher : SOPK, fibromes (classification FIGO), polypes, synéchies. Endométriose.... - Insuffisance ovarienne : dépistage et conduite à tenir. - Cas cliniques vidéo filmés . - Consultations de patientes bénévoles dans le cadre de la formation		
Prise en Charge de l'Infertilité de l'homme.	- Lecture du spermogramme : anomalies spermatiques et conduite devant une azoospermie. - Échographie scrotale chez l'homme infertile : technique et objectifs . - Varicocèle et infertilité . - Sexologie et fertilité . - Cas cliniques et discussions .		
Techniques Avancées en Échographie et Fertilité Assistée.	- Médicaments en PMA . - Initiation au monitoring folliculaire . - Insémination Artificielle (IAC) : quand et comment . - Stimulation hors FIV .		
	- Échographie des grossesses précoces . - Perte de grossesse :arbre décisionnel . - Grossesse Extra-Utérine (GEU) . - Échographie du 1er trimestre : cahier de charge Atelier pratique sur volontaires . - Atelier pratique : Échographie obstétricale .		
	- Indications de la FIV : protocoles et stratégies . - Cas cliniques en échographie et infertilité . - Préservation de la fertilité : quand et comment ?		
Echographie et Évaluation.	- Échographie du 2ème et 3ème trimestre: cahier de charge. - Cas cliniques en fertilités . - Atelier pratique sur volontaires .		
	- Évaluation pratique des compétences en échographie et fertilité . - Remise des certificats de participation à la formation .		

Master class 3 : Médecine du sport

THÈMES	PROGRAMME	DURÉE	CONFERENCIERS
Échographie des lésions musculaires chez le sportif .	Écho anatomie normale; cartographie vasculaire et coupes de base .	4h30	Meriem OUALI IDRISI
Échographie des lésions musculaires chez le sportif .	Anatomie utile, écho anatomie normale et astuces pratiques de réalisation .		
Échographie des lésions musculaires chez le sportif .	Sémiologie échographique, classification surveillance et complications .		

Master Class 4 : Diabète de type 2

THÈMES	PROGRAMME	DURÉE	CONFERENCIERS
DIABÈTE DE TYPE 2 DU DIAGNOSTIC À L'INSULINOTHÉRAPIE	• PEC du diabète de type 2 de découverte récente • Intensification du traitement non insulinaire du diabète type 2 • Insulinothérapie du diabète type 2 • PEC du diabète du sujet âgé	6h	Otman TAZI

Master Class 5 : Obésité

THÈMES	PROGRAMME	DURÉE	CONFERENCIERS
OBÈSITÉ	• Obésité : causes, risques, nouvelle définition et classification . • Traitement de l'obésité en 2026 .	2 h	Mohamed KHLAFA



Programme

Nos principaux **workshops**, des sessions pratiques et interactives animées par des experts pour renforcer les compétences sur le terrain :

Workshop en écho-obstétricale et autres

THÈMES

- 01 | Échographie du 1er trimestre .
- 02 | Échographie du 2ème trimestre .
- 03 | Échographie du placenta .
- 04 | Échographie rénale .
- 05 | Échographie du foie .
- 06 | Échographie digestive et urgences abdominales .
- 07 | Écho - Doppler obstétricale .





Programme

Découvrez nos **plénières** d'exception offrant des échanges stratégiques et une vision éclairée des enjeux actuels :

Plénières

THÈMES

- 01 | Nutrition : voir le programme de nuthex .
- 02 | HTA au carrefour des spécialités .
- 03 | Vaccination en médecine générale .
- 04 | Endocrinologie - Diabétologie .
- 05 | Hépto-Gastro-Entérologie .
- 06 | Psychiatrie .
- 07 | ORL et pneumologie .
- 08 | Gynécologie .

✓ Votre présence symbolise l'engagement envers la formation continue.





Programme

Ne ratez pas nos **Sim Space**, des environnements immersifs et innovants dédiés à l'apprentissage pratique et à l'expertise par la simulation :

Sim space

THÈMES	CONFERENCIERS
01 Douleur thoracique aiguë : Quand l'ECG et l'écho dansent au même rythme .	Profs. H. ELHAMZAOUI S. JIDANE
02 ÉCHO EN CABINET : PEUT-ON EXPLORER LE POUMON ?	Profs. M. NOUSSAIR M. LEKHLIT
03 NOUVEAUTÉS DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DANS LA GESTION DES OVAIRES POLYKYSTIQUES .	Profs. A. EL GHANMI S. TLIGUI
04 TIPS & TRICKS EN ABDOMEN AIGU .	Profs. N. BENSLIMA N. DAMGHI



Termes et conditions générales pour les exposants

Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

1. Réservation d'un espace avec l'agence organisatrice

L'accès et l'utilisation de l'espace d'exposition au sein du congrès impliquent une adhésion inconditionnelle aux présentes conditions. Toute utilisation non conforme à ces conditions est strictement interdite.

1. Réservation d'un espace

La réservation de l'espace d'exposition au Congrès est soumise à l'approbation de l'agence organisatrice du congrès.

2. Coûts et paiement

Les frais d'exposition au congrès sont établis conformément aux modalités de paiement convenues entre l'Agence et l'exposant. Tout paiement doit être effectué en temps opportun, conformément aux termes convenus. Les tarifs sont accordés sur la base des participations des partenaires au financement de l'événement (symposiums, ateliers, métrage, prises en charge, la visibilité des stands) 1er confirmé, 1er servi.

3. Gestion des espaces

Pour une bonne gestion ergonomique de l'espace d'exposition, il est expressément interdit d'utiliser des supports de type «ROLL-UP»

Cependant, les sponsors ne souhaitant pas bâtir un stand peuvent avoir recours à l'agence organisatrice pour un stand Backlight avec plancher à un prix avantageux.

4. Responsabilités de l'exposant

L'exposant est tenu de superviser, d'aménager et de maintenir son espace d'exposition conformément aux directives fournies par l'Agence. Il est également responsable de la sécurité et de l'intégrité de son espace.

5. Propreté et maintenance

L'exposant est responsable de maintenir son espace d'exposition propre et en bon état tout au long de l'événement.

6. Délais

L'agence organisatrice doit avoir les coordonnées de l'agence constructrice du stand du sponsor pour :

- Une bonne optimisation de la logistique organisationnelle ;
- Préparer les badges de l'équipe technique, sous réserve de la communication des photos et CIN des personnes concernées.

7. La maquette du stand

Les exposants doivent soumettre une maquette conforme aux conditions de l'agence organisatrice, afin d'assurer un espace exposition esthétiquement et ergonomiquement réussi. Cette maquette doit avoir une hauteur uniformisée de 2,5 mètres et ne doit pas comporter de murs latéraux. Les exposants doivent la communiquer à l'agence organisatrice pour une validation, deux semaines avant le congrès.

8. Travaux de construction

Les agences constructrices des stands doivent veiller à ce que les murs du stand soient bien finis, tant au niveau de la façade que du dos du stand. Les travaux de menuiserie et la peinture au pistolet sont strictement interdits dans la salle d'exposition.

9. Montage et démontage des stands

L'Agence organisatrice du congrès alloue un créneau spécifique pour le montage et démontage de l'espace d'exposition. Les exposants doivent respecter strictement les dates et les horaires alloués. Tout dépassement de ce délai peut entraîner des retards dans la fluidité des préparatifs du congrès.

10. Modifications du plan d'exposition

L'Agence se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'emplacement de l'espace d'exposition pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment des raisons logistiques.

11. Confirmation d'un espace stand et modalités de paiement

La confirmation d'un espace stand doit être faite par écrit selon un formulaire à télécharger de la plateforme de réservation de stands.

12. Assistance durant le congrès

Un Exhibition manager est mis à votre disposition pour une meilleure assistance pré-congrès et au cours du congrès. Disponible pour répondre aux questions des exposants, ainsi que pour les assister dans la planification et la logistique de leur participation.

13. Livraison de matériel

Toute livraison de matériel doit impérativement être autorisée au préalable par l'agence organisatrice de l'événement.

II. Sur le lieu de l'événement

D'une manière générale, Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toutes détériorations causées par les installations et décorations de quelque nature que ce soit, seront à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...). Les murs des halls d'exposition, piliers, escaliers, portes et autres ne pourront en aucun cas être utilisés pour la décoration.

Par ailleurs, il est interdit de procéder :

- A tous travaux touchant les conduits de fumée, les conduits d'eau, d'air comprimé, Les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange
- A Tous percements de trous pour accrochage ou scellement
- A la dépose des portes, des fixations d'antennes, etc...

- Au placement ou déplacement de meuble, sans prendre les précautions et mesure nécessaires pour ne pas causer les rayures de marbre, les frottements et casse des carreaux au sol.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus sont intégralement à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...)

Termes et conditions générales pour les exposants

Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

Le matériel exposé ne peut en aucun cas dépasser les hauteurs des stands du (2,50 m) sauf accord spécifique de l'agence organisatrice de l'évènement. Pour des raisons impératives de sécurité, les stands ne peuvent être recouverts par un toit.

Les exposants qui n'utilisent pas la structure fournie par l'établissement lieu de l'évènement doivent se conformer aux normes fixées en matière de hauteur (2,50 m au maximum). La charge maximum autorisée au sol est de 500 kg au m².

14. Parking et Décharge des véhicules

Les camions et voitures des sociétés intervenantes ne pourront rester en stationnement sur le lieu de déchargement. Ils devront être garés sur la voie publique.

La plage horaire accordée à la décharge des véhicules des agences constructrices des stands doit être respectée afin d'assurer une bonne fluidité du congrès.

15. Douane

Il appartient au Client/Prestataire d'accomplir les formalités douanières pour les matériaux et produits en provenance de l'étranger. L'agence organisatrice de l'évènement ne pourra être tenue responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités. Chaque sponsor pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu.

16. Stockage pendant l'évènement

Il n'est pas prévu de lieu de stockage pour les caisses et emballages (vides, divers) au lieu de l'évènement. Le Prestataire devra prévoir de les faire enlever au montage et livrer à nouveau pour le démontage.

17. Acheminement du matériel dans l'enceinte du palais des congrès

Il appartient sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,.....) de prévoir le matériel ainsi que le personnel nécessaire au transport de ses colis et caisses.

D'une manière générale, l'agence organisatrice ne fournit ni personnel, ni matériel de manutention, sauf demande expresse par email adressée à l'agence (prévoir des coûts supplémentaires)

18. Évacuation du matériel après l'évènement

Tout matériel doit être dégagé aux dates et heures fixées par l'agence organisatrice de l'évènement.

Il convient aux sponsors et exposants de prendre toutes les mesures nécessaires relatives à l'enlèvement et à la réexpédition de leur matériel, le stockage ne pourra pas être assuré dans le lieu de l'évènement.

L'agence organisatrice se réserve le droit de faire enlever et transporter aux décharges publiques tout objet (colis, caisses, tapis, moquettes, cloisons, brochures, etc...) non réclamé ou éventuellement laissé par les exposants et/ou Organismes à l'issue de la manifestation. Cette prestation sera facturée au Client.

19. Nettoyage

Le nettoyage des zones de circulation est effectué chaque jour par les soins de l'établissement qui accueille l'évènement.

Le nettoyage intérieur des stands appartient aux exposants. Il peut être effectué par le service de nettoyage de l'agence, sur demande.

20. Dispositions de sécurité à respecter par les organisateurs

L'organisateur devra respecter toutes les mesures imposées par les Pouvoirs Publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et consignes concernant les conférences, congrès, expositions, foires et salons. Ces mesures n'excluent pas le cahier des charges détaillé qui doit être soumis à l'agence organisatrice avec en copie les autorités compétentes, pour validation préalable.

21. Dispositions spéciales pour les Expositions

Les machines en fonctionnement exposées sur les stands doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'organisateur un mois avant l'ouverture au public. Les moteurs thermiques ou à combustion, les générateurs de fumée, le gaz propane, les gaz dangereux, les sources radioactives, les rayons X et les lasers présentés sur les stands doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'administration compétente avant le montage. Cette demande d'autorisation sera transmise à l'administration par l'organisateur assisté par le Directeur sécurité et sûreté de l'établissement qui abrite l'évènement

22. Aménagement des lieux

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux d'aménagement et les uniformes du Personnel, staff et vacataires sont de cinq catégories :

- M0: incombustible
- M1: non inflammable
- M2: difficilement inflammable
- M3: moyennement inflammable
- M4: facilement inflammable

b) La preuve du classement de réaction doit être apportée :

- Soit, par le procès-verbal d'essai réalisé par un laboratoire agréé,
- Soit, par le marquage de conformité à la NORME MAROCAINE.
- Pour les tissus ignifugés, la preuve du classement de réaction au feu doit être apportée
- Soit, par identification placée en lisière si le traitement d'ignifugation est effectué en usine ou en atelier
- Soit, par un tampon ou un sceau si le traitement d'ignifugation est effectué "in situ".
- Pour les matériaux traditionnels présentant les classements conventionnels suivants :

Classement M0

- Verre, brique, plâtre, ardoise, fer, acier, aluminium, produits céramiques

Termes et conditions générales pour les exposants

Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

Classement M3

- Bois massif non résineux d'au moins 14 mm d'épaisseur, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois (contre-plaqué, lattés particules, fibres) d'au moins 18 mm d'épaisseur

Classement M4

- Bois massif non résineux d'épaisseur inférieure à 14 mm, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois d'épaisseur inférieure à 18 mm
- Il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement.

c) Les matériaux utilisés doivent présenter les classements suivants :

- Constitution et aménagement des lieux et notamment leur cloisonnement et ossature : M3
- Décoration florale de synthèse en grande quantité : M2
- Revêtement des podiums, estrades ou gradins :
- M3 si la hauteur est supérieure à 0,30 m et la superficie supérieure à 20 m²
- M4 dans les autres cas
- Vélums d'allure horizontale : M1 (classement M2, si le bâtiment est protégé par une installation d'extinction automatique à eau).
- L'ignifugation des installations est obligatoire. Elle doit être réalisée par une entreprise qualifiée, délivrant label de garantie d'un organisme agréé.

23. Installations électriques

Les installations électriques sont établies à partir d'un coffret de livraison qui doit être inaccessible au public, tout en restant facilement accessible au personnel de l'établissement qui abrite l'événement.

Ces installations sont réalisées conformément à la norme NFC15-100 ; elles sont exploitées sous la responsabilité des Organisateurs.

Les principales obligations réglementaires sont les suivantes :

a) Tous les câbles apparents doivent être cachés par des goulottes bombées en prenant en considération la couleur du sol.

b) les câbles souples doivent être du type HO7 RNF ou équivalent

c) toutes les canalisations –si canalisation il y a– doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne de mise à la terre du coffret de livraison du stand

d) les appareils de classe I doivent être reliés au conducteur de protection

e) les circuits d'alimentation des socles de prise de courant doivent être protégés par des dispositifs de courant inférieur ou égal à 16 A ;

f) les socles de prises de courant doivent être du type à obturateurs.

24. Utilisation du butane ou du propane en bouteilles

L'agence organisatrice interdit STRICTEMENT tout accès des bouteilles de gaz pour utilisation ou autre pendant un événement dans le lieu de l'événement, pendant le montage, exploitation et démontage.

25. Appareils de chauffage indépendants

L'utilisation dans les bâtiments d'appareils de chauffage indépendants électriques à Combustible gazeux, à combustible liquide ou à combustible solide est INTERDIT.

26. Lutte contre l'incendie

L'implantation et l'aménagement des lieux ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux R.

I. A., aux extincteurs et aux commandes de désenfumage ou autre organe de sécurité. L'ensemble doit être visible, accessible et utilisable en permanence. Les liquides particulièrement inflammables (oxyde d'éthylène, sulfure de carbone, éther) sont Interdit.

27. Produits interdits

Les produits suivants sont interdits au sein du lieu de l'événement :

- Échantillons ou produits contenant un gaz inflammable,
- Ballons gonflés avec un gaz inflammable ou toxique,
- Articles en celluloid,
- Articles pyrotechniques et explosifs,
- Oxyde d'éthyle, sulfure de carbone, éther sulfurique et acétone,
- Acétylène, oxygène et hydrogène (sauf dérogation administrative).

En particulier, il est fait obligation à l'Organisateur de veiller à garantir en toute occasion le libre accès des portes de sorties, issues de secours, dispositifs pour l'évacuation des fumées (tirer-lâcher et R. I. A.).

Ne disposer à l'intérieur du lieu de l'événement aucun élément susceptible de diminuer l'efficacité du système d'extinction automatique à eau et les dispositifs d'évacuation des fumées.

L'agence organisatrice octroi à la Direction de Sécurité et Sureté de l'établissement qui abrite l'événement le droit de faire enlever tout matériel dangereux, insalubre ou dégageant des odeurs désagréables, nuisibles ou gênantes, ainsi que toutes les installations susceptibles de nuire à l'aspect général.

28. Signature du contrat

Le présent contrat nécessite d'être signé, cacheté, et retourné à l'agence, accompagné du bon de commande, et assorti de la mention "lu et approuvé".

29. Annulation

Toute annulation doit être signalée par écrit et des frais seront déduits en fonction de la date de réception de l'avis. (Voir les conditions d'annulation).

Termes et conditions générales pour les exposants

Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

III-PRINCIPALES MESURES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Nous vous rappelons ci-après les principaux points à respecter afin d'éviter les non conformités les plus flagrantes :

A.ELECTRICITÉ

- Réalisation des connexions dans les boîtes adaptées
- Mises à la terre des masses métalliques et appareils accessibles, avec un conducteur de protection à la terre
- Protection de chaque circuit contre les surintensités
- Pas d'utilisation de fiches multiples (boîtiers multiples autorisés)
- Tableau électrique dégagé et facilement accessible au personnel du stand mais inaccessible au public
- Prises de courant à obturateurs
- Câbles souples du type H07 RNF ou équivalents

B. INCENDIE

- Gaz butane ou propane : bouteilles protégées, appareillage conforme, maximum 13 kg
- Pas de stockage de gaz à l'intérieur des bâtiments
- Tissus ou voiles servant à la décoration, ignifugés.
- Présentation de machines ou engins en fonctionnement, et toute exposition à dangers
- Particuliers.
- Chapiteaux et tentes d'exposition implantés à plus de 8 mètres des bâtiments.

C. PERMIS DE FEU

Le PERMIS DE FEU est établi dans un but de prévention contre les dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux par point chaud (chalumeau et arc électrique notamment). Il est délivré par le chef d'entreprise industrielle ou son représentant qualifié, pour chaque travail de ce genre exécuté soit par le personnel propre de l'entreprise, soit par celui d'une entreprise différente.

Il ne concerne par les travaux effectués à des postes de travail permanents de l'entreprise. Il doit être renouvelé chaque fois qu'un changement d'opérateur, de lieu, de méthode de travail...intervient dans le chantier.

Les intervenants dans les lieux doivent informer le service de Sécurité et Sûreté pour obtenir l'autorisation de travaux par points chaud avant de commencer l'intervention.

PORT DES E.P.I (EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE)

Les travailleurs sont tenus d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) lorsque cela s'avère nécessaire, Les EPI contribuent à prévenir les blessures et les atteintes à la santé des travailleurs.

Des EPI ne doivent être utilisées que si le risque d'accident ou de maladie ne peut pas être empêché ou limité de manière suffisante par des mesures de substitution, des dispositifs de sécurité ou des mesures d'ordre organisationnel.

Les sociétés qui assurent le montage et le démontage sont tenues de mettre les EPI nécessaires à la disposition de leurs collaborateurs et d'assumer les frais qui y sont liés.

Lu et approuvé



Lieu du congrès

De l'Association Marocaine des Echographistes
et Omnipraticiens

Localiser le palais



Palais des Congrès Mansour Eddahbi Movenpick

Bd Mohamed VI, Marrakech 40000



Aéroport International Marrakech Menara

9 min (5,2 km) via Av. Guemassa/R212

Gare de train

6 min (2,8 km) via Bd Mohamed VI,
Av. Prince Moulay Rachid



Restez Connecté sur

Nos Réseaux Sociaux



@salon_amecho
@beyondcom